



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 10 décembre 2024

ADOPTION - PROCÈS-VERBAUX - SÉANCE ORDINAIRE DU 12 NOVEMBRE 2024

Le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Julie tenue le 12 novembre 2024.

AUTORISATION PRÉALABLE - DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil autorise les dépenses des membres du conseil municipal pour leur participation aux activités suivantes :

Activité	Date et lieu	Coût/personne	Nombre de membres	Total
Souper de Noël du Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie	10 janvier 2025 Sainte-Julie	60 \$	2	120 \$

ADJUDICATION – CONTRATS D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN D'APPLICATIONS MUNICIPALES INTÉGRÉES – ANNÉE 2025

Le conseil adjuge les contrats d'entretien et de soutien d'applications municipales intégrées pour l'année 2025 à l'entreprise PG Solutions inc., pour un montant de 137 471,01 \$, toutes taxes comprises.

ATTRIBUTION - SERVICES DE WEBDIFFUSION DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL - ANNÉE 2025

Le conseil attribue le contrat relatif à des services de webdiffusion des séances du conseil municipal pour l'année 2025 au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise 2733013 Canada inc. (aussi connue sous le nom HFT Communications), pour une somme de 27 594 \$, toutes taxes comprises.

ATTRIBUTION - LICENCE D'UTILISATION POUR L'APPLICATION DE GESTION RH/PAIE - ANNÉE 2025

Le conseil attribue le contrat d'utilisation de l'application de gestion de la paie pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 avec l'entreprise Berger-Levrault Canada ltée, pour un montant de 30 263,72 \$, toutes taxes comprises.

ATTRIBUTION - SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT DANS LE SOUTIEN D'INFRASTRUCTURE RÉSEAU ET SYSTÈME - 1ER JANVIER AU 30 SEPTEMBRE 2025

Le conseil attribue le contrat concernant des services d'accompagnement dans le soutien d'infrastructure réseau et système pour la période du 1er janvier au 30 septembre 2025 à l'entreprise Groupe Cosior, pour un montant de 70 623,39 \$, toutes taxes comprises.

RECONDUCTION - CONTRAT DE SERVICE EN CYBERSÉCURITÉ - ANNÉE 2025

Le conseil reconduit le contrat relatif à la fourniture de services en matière de cybersécurité pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 avec FQM Services, coopérative de solidarité, le tout conformément aux modalités prévues au contrat de commande en cybersécurité, pour un montant de 77 734,03 \$, toutes taxes comprises, représentant une somme de 275,66 \$ par licence.

DÉSIGNATION - FOURRIÈRE MUNICIPALE EN VERTU DU CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE - REMORQUAGE TOP SPEED (9173-9664 QUÉBEC INC.) - 1771, RUE COULOMBE, LOCAL B

Le conseil municipal désigne Remorquage Top Speed (9173-9664 Québec inc.) à opérer une fourrière d'automobiles au 1771, rue Coulombe, local B à Sainte-Julie et demande l'inscription au fichier des fourrières reconnues par la Société de l'assurance automobile du Québec pour le territoire de la ville de Sainte-Julie. Remorquage Top Speed devra se conformer aux exigences de la Société de l'assurance automobile du Québec et les installations devront être conformes aux règlements en vigueur dans la Ville. La Ville se dégage de toute responsabilité quant à la conservation, à la garde, au vol ou au vandalisme des véhicules routiers saisis.

RATIFICATION - CONVENTION DE FIN D'EMPLOI - 20 NOVEMBRE 2024

Le conseil ratifie la convention de fin d'emploi intervenue le 20 novembre 2024 entre le directeur du Service des ressources humaines, pour et au nom de la Ville de Sainte-Julie, et l'employé concerné dans le cadre de cette convention.

AUTORISATION DE SIGNATURE - CONVENTION DE FIN D'EMPLOI - 11 DÉCEMBRE 2024

Le conseil autorise le directeur du Service des ressources humaines, pour et au nom de la Ville de Sainte-Julie, à signer, le ou vers le 11 décembre 2024, la convention de fin d'emploi à intervenir avec l'employé concerné dans le cadre de cette convention.

AUTORISATION - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2025 - EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA

Le conseil autorise le directeur du Service des ressources humaines à déposer, pour et au nom de la Ville de Sainte-Julie, une demande d'aide financière dans le cadre du programme Emplois d'été Canada d'Emploi et Développement social Canada, à signer tout document permettant de donner effet à la présente résolution et à y apporter toute modification jugée nécessaire.

ADOPTION - GUIDE DE RÉMUNÉRATION DES POSTES NON COUVERTS PAR UN CONTRAT DE TRAVAIL

Le conseil approuve le guide de rémunération des postes non couverts par un contrat de travail pour l'année 2025.

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE EN VUE DE LA DISSOLUTION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES SERVICES ANIMALIERS DE LA VALLÉE DU RICHELIEU ET DU PARTAGE DE SES ACTIFS

Le conseil approuve le protocole d'entente mettant fin à l'entente intermunicipale relative aux services animaliers de la Vallée-du-Richelieu et prévoyant la dissolution et le partage des actifs et passifs de la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu. La Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu présente une demande à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de prononcer la dissolution de la Régie et de partager l'actif résiduel conformément au protocole d'entente mettant fin à la Régie, le tout, en vertu de l'article 468.49 de la Loi sur les cités et villes et de l'article 618 du Code municipal.

APPROBATION ET ADJUDICATION - PORTEFEUILLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE - TERME 2024-2025

Le conseil approuve le renouvellement d'assurance de dommages du regroupement Varennes/Sainte-Julie pour la période du 1er décembre 2024 au 1er décembre 2025. Le conseil octroie le contrat d'assurances de dommages (blocs A et C) de la Ville de Sainte-Julie pour la période du 1er décembre 2024 au 1er décembre 2025 aux assureurs suivants :

Assurances	Assureurs
Biens	Beneva
Bris des équipements	Beneva
Délits	Beneva
Automobiles	Courtier BFL Canada

Le conseil versera, pour le terme du 1er décembre 2024 au 1er décembre 2025, la prime de la Ville de Sainte-Julie au montant de 172 024 \$ (taxes incluses) à Beneva, assureur, pour le bloc A (assurances des biens, bris des équipements et délits).

Le conseil versera, pour le terme du 1er décembre 2024 au 1er décembre 2025, la prime de la Ville de Sainte-Julie au montant de 59 653 \$ (taxes incluses) au courtier BFL Canada pour le bloc C (assurances automobiles);

Le conseil versera à l'UMQ la quote-part de la Ville aux fonds de garantie en biens et en responsabilité civile pour le terme 2024-2025, ainsi que les honoraires pour la gestion de ces fonds.

Le conseil octroie le contrat d'assurances responsabilité civile primaire, responsabilité excédentaire et complémentaire et responsabilité d'administration municipale (bloc B) de la Ville de Sainte-Julie au courtier BFL Canada et versera, pour le terme du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2026, la prime de la Ville de Sainte-Julie au montant de 117 502 \$ (taxes incluses) au courtier BFL Canada pour le bloc B. Le conseil versera à BFL Canada, la prime de la Ville pour le programme d'assurance accidents des cadres et dirigeants, des pompiers volontaires et des bénévoles, pour la période du 1er décembre 2024 au 1er décembre 2025, au montant de 2 546,17 \$, taxes et frais inclus. Le conseil versera à BFL Canada, la prime de la Ville pour l'assurance dommages environnementaux, pour la période du 1er décembre 2024 au 1er décembre 2025, au montant de 10 900 \$, taxes incluses.

Le conseil autorise la greffière à accepter l'offre de renouvellement de l'assurance relative à la piste de vélo de montagne, pour la période du 12 juin 2025 au 12 juin 2026, à accepter l'offre de renouvellement de l'assurance relative aux pistes de rouli-roulant et de BMX, pour la période du 1er juin 2025 au 1er juin 2026, à accepter l'offre de renouvellement de l'assurance contre les cyber-risques, pour la période du 1er juillet 2025 au 1er juillet 2026.

AUTORISATION DE PAIEMENT - PROGRAMME D'ASSURANCES DE DOMMAGES – ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF – TERME 2024-2025

Le conseil accepte les conditions de renouvellement de l'assurance de dommages pour les OBNL présentées par le courtier BFL Canada inc. Le conseil autorise le trésorier à payer la prime de base de l'assurance de dommages pour les OBNL des catégories "Partenaire" et "Jeunesse", la FADOQ et les propriétaires en charge d'une patinoire extérieure, au montant approximatif de 467 \$ chacun, plus la taxe et les frais de l'UMQ et à payer 50 % de la prime de base de l'assurance de dommages pour les OBNL de la catégorie "Communautaire".

APPROBATION - LISTE DES PAIEMENTS À RATIFIER ET DES COMPTES À PAYER

Le conseil ratifie les paiements effectués et approuve les comptes à payer durant la période du 8 novembre au 5 décembre 2024.

MODIFICATION – POLITIQUE DE RECOUVREMENT

Le conseil modifie la politique de recouvrement, conformément aux recommandations du Service des finances et à la politique de recouvrement jointe à la présente résolution.

APPROBATION - PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION - MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

Le conseil approuve les dépenses d'un montant de 84 736,59\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

DÉPÔT ET AUTORISATIONS - CONTRIBUTIONS PROVISOIRES 2025 - AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

Le conseil dépose les contributions provisoires 2025 de l'Autorité régionale de transport métropolitain et autorise le trésorier à émettre les chèques nécessaires pour payer la contribution provisoire aux services de transport collectif de la Ville de Sainte-Julie au montant de 2 279 529 \$.

DÉPÔT ET AUTORISATION - BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL - EXERCICE FINANCIER 2025

Le conseil dépose le budget de la Communauté métropolitaine de Montréal pour l'exercice financier 2025 et autorise le trésorier à payer par chèque la quote-part de la Ville de Sainte-Julie pour l'exercice financier 2025, au montant de 726 279 \$.

DÉPÔT ET AUTORISATION - BUDGET - MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MARGUERITE-D'YOUVILLE - EXERCICE FINANCIER 2025

Le conseil autorise que le budget 2025 de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville soit déposé et autorise le trésorier à émettre les chèques afin d'acquitter la quote-part de la Ville de Sainte-Julie pour l'année 2025, au montant de 5 063 562 \$.

APPROBATION - BUDGET 2025 - RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU POTABLE VARENNES, SAINTE-JULIE, SAINT-AMABLE

Le conseil approuve le budget 2025 de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable, tel qu'adopté par son conseil d'administration le 17 octobre 2025 et autorise le trésorier à procéder au paiement de la quote-part de la Ville de Sainte-Julie pour l'exercice financier 2025, au montant de 1 617 548 \$.

APPROBATION - BUDGET 2025 - RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE MULTISPORTS RÉGIONAL

Le conseil approuve le budget 2025 de la Régie intermunicipale du Centre multisports régional, tel qu'adopté par son conseil d'administration le 17 octobre 2024 et autorise le trésorier à procéder au paiement de la quote-part de la Ville de Sainte-Julie pour l'exercice financier 2025, au montant de 188 620 \$.

**AUTORISATION - DÉPASSEMENT DE COÛTS – SERVICES PROFESSIONNELS -
SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC DE PLANCHES À
ROULETTES AU PARC N.-P.-LAPIERRE - PROJET R-1299-2, LOT 3**

Le conseil autorise une dépense supplémentaire de 19 802,14 \$, toutes taxes comprises, pour le contrat R-1299-2, lot 3 relatif à des services professionnels de surveillance des travaux de construction d'un parc de planches à roulettes au parc N.-P.-Lapierre à l'entreprise Le Groupe Conseil Génipur inc., portant la valeur totale de la dépense autorisée à 122 649,58 \$, toutes taxes comprises.

**RATIFICATION DE CONTRAT - ACHAT REGROUPEÉ - SULFATE D'ALUMINIUM – QUOTE-
PART DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE - ANNÉE 2025**

Le conseil ratifie le contrat d'achat de sulfate d'aluminium pour l'année 2025 à l'entreprise Kemira Water Solutions Canada inc., au montant de 156 825,90 \$, toutes taxes comprises pour la Ville de Sainte-Julie, représentant une quantité d'environ 400 000 kilogrammes liquides.

**ATTRIBUTION - ACHAT D'UN VÉHICULE UTILITAIRE HYBRIDE - REGROUPEMENT
D'ACHATS DE VÉHICULES LÉGERS - CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES -
FONDS DE ROULEMENT**

Le conseil attribue le contrat visant l'acquisition d'un véhicule utilitaire hybride de marque Mitsubishi, modèle Outlander, à l'entreprise Ventes de véhicules Mitsubishi du Canada inc., pour un montant de 56 560,80 \$, toutes taxes comprises. Il autorise également une dépense pour l'achat et l'installation de gyrophares, l'achat de quatre (4) pneus et roues, l'achat de deux (2) clés supplémentaires et l'achat de tapis protecteurs, d'une valeur approximative de 5 000 \$, toutes taxes comprises.

**ATTRIBUTION - ACHAT ET LIVRAISON D'UNE REMORQUE RESTAURATION INCLUANT
DIVERS ÉQUIPEMENTS - FONDS DE ROULEMENT**

Le conseil attribue le contrat relatif à l'achat et la livraison d'une remorque restauration à l'entreprise Inox Montréal inc. pour un montant de 109 222,97 \$, toutes taxes comprises. Il autorise le Service des finances à émettre un chèque de dépôt d'une valeur de 20 % du contrat, représentant 19 947,03 \$. Il autorise également une dépense additionnelle de 2 000 \$, toutes taxes comprises, pour le lettrage et la personnalisation de la remorque.

**AUTORISATION - RÉPARATIONS - VÉHICULE AUTOPOMPE PIERCE 2008 - SERVICE DE
SÉCURITÉ INCENDIE**

Le conseil autorise une dépense totalisant 32 013,86 \$, incluant la réserve pour imprévus, pour les réparations majeures à effectuer sur le véhicule autopompe 9-61 à l'entreprise Pro Action Diesel.

REJET DE SOUMISSION - ENTRETIEN DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DIVERS TRAVAUX ÉLECTRIQUES

Le conseil rejette, à toutes fins que de droit, la soumission déposée dans le cadre de l'appel d'offres relatif à des travaux d'entretien, sur demande, du réseau d'éclairage public et divers travaux électriques sur le territoire.

ATTRIBUTION - TRAVAUX D'ARBORICULTURE POUR L'ANNÉE 2025

Le conseil attribue le contrat concernant des travaux d'arboriculture pour l'année 2025 à l'entreprise Ki-Ji Émondage inc., pour un montant de 40 162,21 \$, incluant la réserve pour imprévus.

ATTRIBUTION - PRÉLÈVEMENT ET ANALYSE DES EAUX PAR UN LABORATOIRE POUR L'ANNÉE 2025

Le conseil attribue le contrat pour le prélèvement et l'analyse des eaux par un laboratoire pour l'année 2025, au plus bas fournisseur conforme, soit l'entreprise Eurofins essais environnementaux Canada inc., pour un montant de 76 210,48 toutes taxes comprises.

AUTORISATION - AIDE FINANCIÈRE - CENTRE DE LA CULTURE ET DU SPORT DE SAINTE-JULIE

Le conseil autorise le Service des finances à verser une aide financière de 103 000 \$ au Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie afin de l'aider à acquitter ses obligations financières.

AIDE FINANCIÈRE - SOUTIEN À L'EXCELLENCE

Le conseil verse une aide financière aux personnes ci-dessous nommées, afin de subvenir, en partie, à leurs frais de participation à des événements d'envergure :

Nom du participant	Événement	Discipline	Montant accordé
Maxime Chartier	Championnats provinciaux de Baseball Québec 2024	Baseball	75 \$
Raphaël Clément	Championnats provinciaux de Baseball Québec 2024	Baseball	75 \$
Thomas Fortin	Championnats provinciaux de Baseball Québec 2024	Baseball	75 \$
Charles Gallant	Championnats provinciaux de Baseball Québec 2024	Baseball	75 \$
Édouard Germain	Championnats provinciaux de Baseball Québec 2024	Baseball	75 \$
Antoine Grenier	Championnats provinciaux de Baseball Québec 2024	Baseball	75 \$
Thomas Lacaille	Championnats provinciaux de Baseball Québec 2024	Baseball	75 \$
Théodore Laroche	Championnats provinciaux de Baseball Québec 2024	Baseball	75 \$
James McNicoll	Championnats provinciaux de Baseball Québec 2024	Baseball	75 \$
Liam Roy	Championnats provinciaux de Baseball Québec 2024	Baseball	75 \$
Sébastien Suarez	Championnats provinciaux de Baseball Québec 2024	Baseball	75 \$
Henri Tremblay	Championnats provinciaux de Baseball Québec 2024	Baseball	75 \$
Association du baseball amateur de Sainte-Julie	Championnats provinciaux de Baseball Québec 2024	Baseball	200 \$
Louis-Félix Deschamps	Championnats nationaux de karaté 2024	Karaté	300 \$
Louis-Félix Deschamps	Championnats mondiaux cadet, junior et U21 2024	Karaté	500 \$
TOTAL			1 900 \$

AIDE FINANCIÈRE - SOUTIEN AUX BÉNÉVOLES PAR L'ENGAGEMENT D'UNE RESSOURCE ADMINISTRATIVE - ASSOCIATION DU BASEBALL AMATEUR DE SAINTE-JULIE INC.

Le conseil verse une aide financière de 3 550 \$ à l'Association du baseball amateur de Sainte-Julie inc., dans le cadre du volet 6 de la politique d'attribution des subventions du conseil municipal, intitulé « Soutien aux bénévoles par l'engagement d'une ressource administrative ».

AIDE FINANCIÈRE - SOUTIEN AUX BÉNÉVOLES PAR L'ENGAGEMENT D'UNE RESSOURCE - ASSOCIATION DE RINGUETTE DE STE-JULIE INC.

Le conseil verse une aide financière de 985,75 \$ à l'Association de ringuette de Ste-Julie inc. pour la saison 2024-2025 dans le cadre du volet 6 de la politique précitée.

APPROBATION - LISTE DES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

Le conseil approuve les demandes suivantes, relatives à des plans d'implantation et d'intégration architecturale :

- pour la Boucle D (Vilamo)
- 851, montée Sainte-Julie
- 831-A, montée Sainte-Julie (Bonbons & Confettis)
- 133, boulevard Armand-Frappier, local 110 (Bulk Barn)
- 63, montée des Quarante-Deux
- 708, rue Brassard
- 660, rue Duvernay

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES – AMÉNAGEMENT PAYSAGER – BOUCLE D - ZONE A-806

Le conseil approuve les plans-concept d'aménagement paysager modifiés, déposés en 2024, selon les plantations réellement réalisées sur le site de la boucle D, faisant partie du développement résidentiel Vilamo, en autorisant également :

- La plantation d'arbres dans les triangles de visibilité, contrairement à l'interdiction d'aménager tout obstacle d'une hauteur supérieure à 1 mètre, tel que prescrit à l'article 4.7.4.1 du Règlement de zonage 1101;
- le nombre d'arbres plantés soit inférieur aux dispositions du tableau 4.12 de l'article 4.7.3.2 du Règlement de zonage 1101 pour les 14 propriétés suivantes :
 - 311, 327, 343, et 359, rue St-Pierre, 112, 128, 136 et 140, rue Williams et 144, 148, 156, 172, 184 et 188, rue Favreau;

L'ensemble des arbres morts soit remplacé et une entente soit signée entre la Ville et le promoteur de la boucle D afin que 25 arbres soient plantés à l'extérieur de la boucle, le tout aux frais du promoteur. Le promoteur doit faire un don de 25 arbres à planter ailleurs sur le territoire de la Ville.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - REVÊTEMENT EXTÉRIEUR - 77 À 91, BOULEVARD DES HAUTS-BOIS – ZONE H-119

Le conseil approuve la demande de dérogation mineure présentée pour la propriété située au 77 à 91, boulevard des Hauts-Bois, afin d'autoriser :

- Une proportion de 0 % de matériaux de revêtement extérieur de classe 2 par façade plutôt qu'un minimum de 75 % comme prescrit au tableau 11.2 de l'article 11.2.2.4 du *Règlement de zonage 1101*;

Le tout conditionnellement à ce qu'un échantillon de l'enduit d'acrylique (couleur) soit déposé au Service de l'urbanisme avant le début des travaux pour approbation afin de s'assurer qu'il s'agit de la même couleur que le revêtement existant.

ATTRIBUTION DE CONTRAT ET DÉSIGNATION – OFFRE DE SERVICE D'APICULTURE URBAINE – ANNÉES 2025, 2026 ET 2027

Le conseil attribue le contrat relatif à des services d'apiculture et de location de ruches urbaines pour les années 2025, 2026 et 2027 à l'entreprise 9266-1669 Québec inc. (aussi connue sous le nom Le miel de mon Grand-père), pour un montant de 11 152,58 \$, toutes taxes comprises, représentant un montant annuel approximatif de 3 233 \$, taxes en sus.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT 1149-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1149 SUR LA TARIFICATION DES DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX

Le conseil autorise que le Règlement 1149-24 modifiant le Règlement 1149 sur la tarification des différents services municipaux soit présenté pour adoption à une séance distincte du conseil.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 1298 AUTORISANT LE PAIEMENT DE LA QUOTE-PART DES TRAVAUX DE NETTOYAGE DE LA BRANCHE 5 DU RUISSEAU BELOEIL POUR UN MONTANT DE 26 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 26 000 \$

Le conseil autorise le *Règlement 1298 autorisant le paiement de la quote-part des travaux de nettoyage de la branche 5 du ruisseau Beloeil pour un montant de 26 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 26 000 \$*, soit présenté pour adoption à une séance distincte du conseil.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 1340 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT ET DE RECONSTRUCTION DU CHALET AU PARC EDMOUR-J.-HARVEY AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS POUR UN MONTANT DE 8 350 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 8 350 000 \$

Le conseil autorise que le *Règlement 1340 décrétant des travaux de réaménagement et de reconstruction du chalet au parc Edmour-J.-Harvey ainsi que les frais contingents pour un*

montant de 8 350 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 8 350 000 \$ soit présenté pour adoption à une séance distincte du conseil.

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT 1344
DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXATION POUR L'ANNÉE 2025**

Le conseil autorise que le Règlement 1344 décrétant les taux de taxation pour l'année 2025 soit présenté pour adoption à une séance distincte du conseil.

**AVIS DE MOTION ET ADOPTION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT 1102-11
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION 1102 AFIN DE REVOIR LES
DISPOSITIONS RELATIVES AUX NIVEAUX SONORES EXTÉRIEURS POUR LES
BÂTIMENTS LOCALISÉS DANS UN SECTEUR DE CONTRAINTE SONORE**

Le conseil adopte le projet de règlement 1102-11 modifiant le *Règlement de construction 1102* afin de revoir les dispositions relatives aux niveaux sonores extérieurs pour les bâtiments localisés dans un secteur de contrainte sonore. Ce projet de règlement sera présenté lors d'une séance de consultation publique qui se tiendra le 13 janvier 2025 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Sainte-Julie.

**AVIS DE MOTION ET ADOPTION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT 1104-
11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS 1104 AFIN DE RETIRER
UN DES DOCUMENTS REQUIS RELATIVEMENT AU DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE PERMIS
DE CONSTRUCTION**

Le conseil adopte le projet de règlement 1104-11 modifiant le *Règlement sur les permis et certificats 1104* afin de retirer un des documents requis relativement au dépôt d'une demande de permis de construction. Ce projet de règlement sera présenté lors d'une séance de consultation publique qui se tiendra le 13 janvier 2025 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Sainte-Julie.

**AVIS DE MOTION ET ADOPTION D'UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT
1107-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS 1107 AFIN DE
MODIFIER LA RÉFÉRENCE AUX ZONES C-254 ET C-259**

Le conseil adopte le premier projet de *règlement 1107-10 modifiant le Règlement sur les usages conditionnels 1107* afin de modifier la référence aux zones C-254 et C-259. Ce projet de règlement sera présenté lors d'une séance de consultation publique qui se tiendra le 13 janvier 2025 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Sainte-Julie.

**ADOPTION D'UN SECOND PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT 1101-125 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN DE CRÉER UNE NOUVELLE ZONE MIXTE M-254 À
PARTIR DES ZONES C-254 ET C-259**

Le conseil adopte le second projet du *Règlement 1101-125 modifiant le Règlement de zonage 1101* afin de créer une nouvelle zone mixte M-254 à partir des zones C-254 et C-259.

ADOPTION - RÈGLEMENT 1100-13 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME 1100 AFIN DE REVOIR LES DISPOSITIONS RELATIVES AU DÉVELOPPEMENT EN BORDURE DE L'AUTOROUTE 20

Le conseil adopte le *Règlement 1100-13 modifiant le Règlement du plan d'urbanisme 1100 afin de revoir les dispositions relatives au développement en bordure de l'autoroute 20.*

ADOPTION - RÈGLEMENT 1343 DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE RELATIF À L'IMPLANTATION DE PANNEAUX SOLAIRES COMMERCIAUX SUR LE TERRITOIRE

Le conseil adopte le *Règlement 1343 de contrôle intérimaire relatif à l'implantation de panneaux solaires commerciaux sur le territoire.*